Mémoire de Recherche

ECTS : 21

Description du contenu de l'enseignement :

Le mémoire de recherche est une pièce centrale de l'année de Master 2 PPO : la note du mémoire compte pour la moitié de celle du master.
A partir d'un terrain circonscrit, réalisé à partir du S3 ou de l'été précédant l'entrée en master 2, et sous la direction d'un·e enseignante-chercheur·e du master, l'étudiant·e élabore un questionnement de recherche ancré dans la réalité sociale, économique et politique et dans les thématiques de recherche liées aux politiques et à l'action publiques, à la construction des problèmes publics, à la politisation ou la dépolitisation des faits sociaux, à la sociologie de l'opinion, à la politique comparée ou encore à la sociohistoire de l'Etat et des administrations, en France ou à l'étranger.
La réalisation du mémoire au sein du M2 PPO est originale car elle se déroule dans un cadre collectif : direction par un·e enseignante-chercheur·e du master choisi·e par l'étudiant·e au début de l'année en fonction de sa spécialité, encadrement dans les Ateliers Mémoire et Ecriture en sciences sociales tout au long de l'année.

Compétence à acquérir :

- Construction d'un objet de recherche en sciences sociales du politique, en sociologie de l'action publique, construction des problèmes publics, politisation/dépolitisation, sociologie de l'opinion, sociohistoire de l'Etat et des administrations

- Maîtrise des outils méthodologiques (qualitatifs et/ou quantitatifs)à travers la réalisation d'une enquête de terrain

- Elaboration d'une bibliographie en lien avec l'objet de recherche, dans une perspective critique

- Articulation des concepts sociologiques et des matériaux d'enquête

- Construction d'un raisonnement scientifique structuré.

Mode de contrôle des connaissances :

La direction du mémoire de recherche est assurée par un·e directeur·trice de mémoire, qui est chargé·e d'encadrer le travail de construction d'objet, de recherche bibliographique, d'enquête empirique et de rédaction, via des rendez-vous réguliers.
L'étudiant·e est également tenu·e de participer à l'Atelier Mémoire et Ecriture en sciences sociales au sein duquel il ou elle expose et discute régulièrement des travaux écrits.
Le mémoire de recherche, d'une taille approximative de 100 à 120 pages de texte brut, donne lieu à une soutenance devant au moins 2 membres de l'IRISSO à la fin de l'année universitaire, soit en juin (pour les candidat·es au contrat doctoral), soit en septembre pour les autres